



SWISS ROWING

SWISS ROWING NEWSLETTER #18

(29 mai 2021)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs,

Des mesures importantes d'assouplissements seront prises ce lundi, 31 mai 2021, en particulier en ce qui concerne le port du masque pour les catégories « Elite » et « Masters » dans les bateaux d'équipe. Cette relaxe des mesures de protection édictée par le Conseil fédéral entraînera des changements positifs pour les clubs et pour les régates. Par exemple, des événements réunissant jusqu'à 50 personnes pourront à nouveau avoir lieu en intérieur et 300 spectateurs pourront assister à des régates à partir du 1^{er} juin. Ce nombre pourrait augmenter à 1'000 en juillet.

A partir du 31 mai 2021, cela signifie dans l'ensemble que :

- Les activités de clubs, les entraînements et les événements sportifs sont autorisés en intérieur et en extérieur avec un maximum de 50 personnes. Un plan de protection approprié doit être mis en place.
- Le port du masque dans les bateaux d'équipe n'est plus nécessaire si une liste de présence (traçage) est dûment remplie
- Les régates pourront avoir lieu dans toutes catégories (50 athlètes maximum par course et 300 spectateurs) moyennant un plan de protection adéquat

IMPORTANT : Aucune restriction en matière d'entraînement et de compétition pour les athlètes de moins de 21 ans.

SWISS ROWING NEWSLETTER #18

1. **Entraînements et sorties « loisir » dans les clubs**
2. **Entraînements et sorties pour les cadres de SWISS ROWING**
3. **Régate nationale, Greifensee**
4. **Championnats suisses 2021**
5. **Prochaines régates et prochains événements**

SWISS ROWING remercie une nouvelle fois les présidentes et présidents de clubs pour leur soutien et demande à tous les acteurs de l'aviron en Suisse de continuer à faire preuve de vigilance et de continuer à respecter les mesures de protection et d'hygiène.

Continuez à prendre soin de vous!

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	Entraînements et sorties « loisir » dans les clubs	
	<p>Athlètes de moins de 21 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Pas de restrictions concernant les entraînements sur l'eau ou en salle. Néanmoins, SWISS ROWING recommande aux clubs que les athlètes de moins de 21 ans respectent les plans de protection en vigueur (distanciation sociale, limite du nombre de personnes, ventilation, mesures d'hygiène). <p>Athlètes de plus de 21 ans (mesures valable à partir du 31.5.2021) :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Les activités sportives en extérieur sont limitées à un maximum de 50 personnes. La distanciation sociale doit être respectée ou, si ce n'est pas possible, les athlètes doivent porter un masque. Le port du masque peut être supprimé si une liste de présence (traçage) est à disposition. Concrètement, cela signifie que le port du masque n'est plus obligatoire dans les bateaux d'équipe si les membres de l'équipage s'inscrivent dans le journal de bord avant la sortie. En outre, le club devra être en mesure de transmettre sans délai les coordonnées des équipes aux autorités compétentes si nécessaire. → Pour les entraînements d'endurance en salle, il est possible de déroger à l'obligation de porter un masque, à condition de disposer d'un espace suffisant (25m² par personne pour les entraînements de force ou sur l'ergomètre et au moins 10m² par personne pour les entraînements « calme » (par ex. : yoga, stretching). → Sur terre et sur les pontons, le port du masque est toujours obligatoire. → Les règles cantonales doivent être impérativement respectées. 	<p>Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19</p> <p>www.swissrowing.ch</p>
2	Entraînements et sorties pour les cadres de SWISS ROWING	
	<p>Les dispositions particulières s'appliquant aux cadres de SWISS ROWING restent en vigueur.</p> <p>SWISS ROWING désigne nommément ses cadres. Ceux-ci doivent être titulaires d'une «Swiss Olympic Card Or, Argent, Bronze, ou Elite» ainsi que d'une «Swiss Olympic Talent Card Nationale ou Régionale». Tous les athlètes bénéficiant de ces dispositions sont listés sur le site de Swiss Olympic (27.2.2021).</p>	<p>www.swissolympic.ch</p> <p>www.swissrowing.ch</p> <p>Liste des cadres SWISS ROWING</p>
3	Régate nationale, Greifensee	
	<p>La régata nationale du Greifensee aura lieu les 12 et 13 juin 2021. Elle se déroulera avec les mêmes catégories et suivant les</p>	<p>www.swissrowing.ch</p>

	mêmes règles de protection que les régates de Schmerikon et de Cham. Le délai d'inscription est fixé au 1^{er} juin 2021 .	
4	Championnats suisses 2021	
	SWISS ROWING est actuellement en train de clarifier la situation concernant les championnats suisses et informera les clubs dès que possible par l'intermédiaire d'un courrier séparé.	www.swissrowing.ch
5	Prochaines régates et prochains événements	
	Sur le plan international, les régates suivantes ont été confirmées : <ul style="list-style-type: none">➤ World Cup III, Sabaudia (ITA) – 4 au 6 juin➤ Régate internationale, Bled (SLO) – 11 au 13 juin➤ Championnats du monde U23, Racice (CZE) – 7 au 11 juillet➤ Coupe de la Jeunesse, Linz (AUT) – 6 au 8 août➤ Championnats du monde U19, Plovdiv (BUL) – 11 au 15 août➤ Championnats du monde Masters, Linz (AUT) – 3 au 5 septembre Suite aux derniers assouplissements, les manifestations suivantes pourront être organisées avec plans de protection : <ul style="list-style-type: none">➤ SWISS ROWING Masters Camp – 11 au 13 juin Complet (liste d'attente)➤ Forum pour les membres de comité – 19 au 20 juin Places disponibles➤ Randonnée SWISS ROWING – 7 et 8 août Complet (liste d'attente)	www.swissrowing.ch

Sarnen, le 29 mai 2021